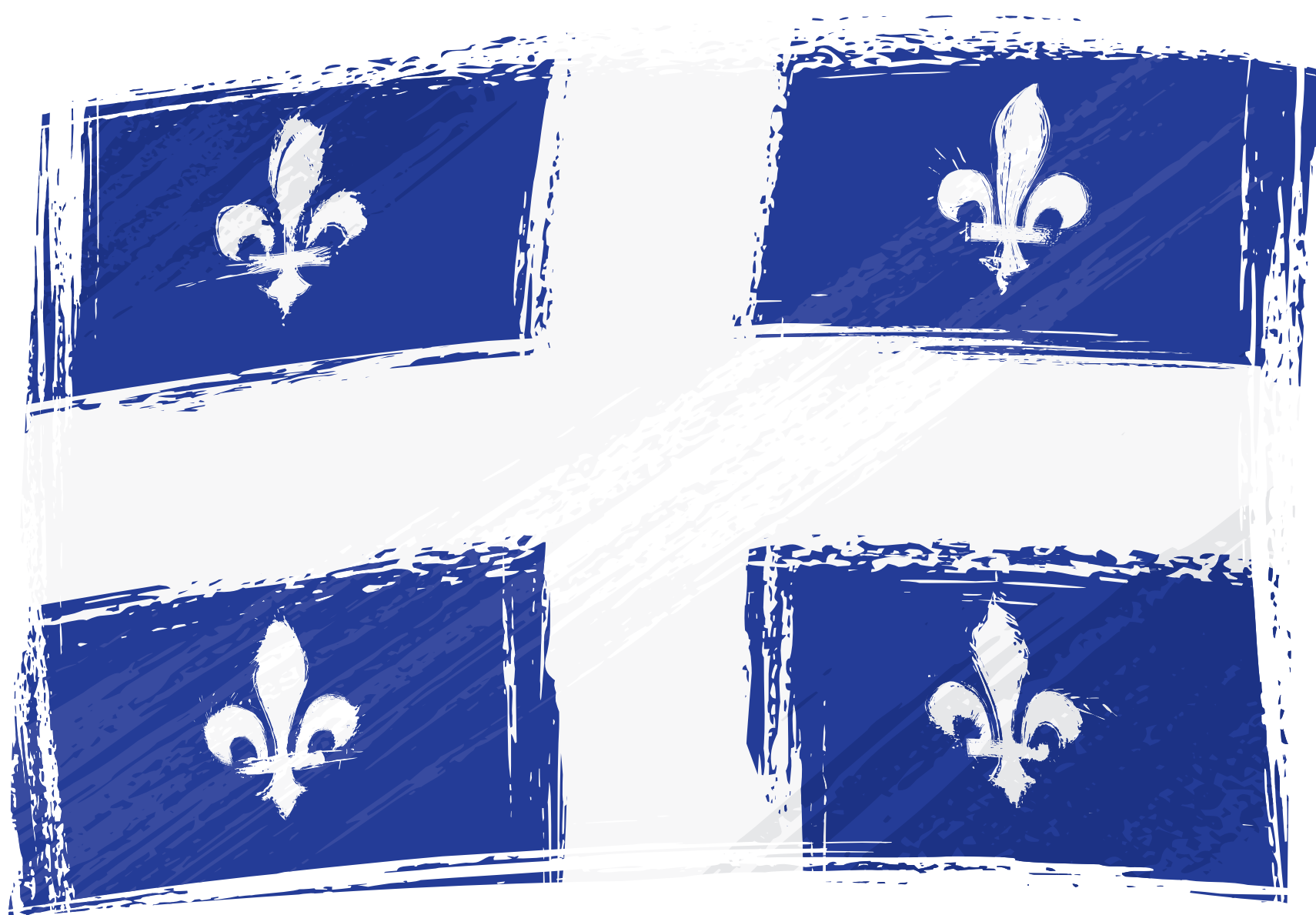


# LE QUÉBEC DE DEMAIN

Économie • Emploi • Finances publiques • Santé • Éducation • Services de garde  
Régimes de retraite • Services aux citoyens • Équilibre budgétaire • Austérité  
Conventions collectives • Taille de l'État • Projets de loi • Réduction de la dette  
Lutte à la pauvreté • Accès aux soins • Surcharge de travail • Environnement  
Logement • Électricité • Culture • Transport • Aide sociale



## L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EST-IL SYNONYME D'AUSTÉRITÉ ?

Le Parti libéral du Québec avait promis lors de la dernière campagne électorale de « faire le ménage dans les finances publiques ». Depuis, les mesures se succèdent. Si les uns parlent de recherche de l'équilibre budgétaire et de rigueur, les autres refusent l'austérité. Au-delà d'une simple guerre sémantique, deux visions de la société s'affrontent.

Difficile de se positionner pour savoir qui a tort, qui a raison ? Le propre du débat politique est de voir s'opposer différentes idéologies. La démocratie doit se nourrir de ce type de confrontation. Essayons de planter le décor et d'identifier les deux thèses qui vont occuper l'arène ce printemps.

### Définitions

Si l'équilibre budgétaire évoque le principe selon lequel les recettes, autrement dit les ressources fiscales, et les dépenses, sont égales, le mot rigueur lui est souvent associé. Le dictionnaire Larousse définit la rigueur comme « une politique économique, budgétaire, monétaire, tendant à rétablir un équilibre momentanément perturbé ».

Ce même dictionnaire décrit l'austérité comme étant « une politique économique visant à réduire l'ensemble des revenus disponibles pour la consommation, par le recours à l'impôt, au blocage des salaires, à l'emprunt forcé, aux restrictions de crédit et au contrôle des investissements ».

En présentant les mesures gouvernementales comme nécessaires au rétablissement d'un équilibre ou comme des réductions du revenu disponible, chaque camp conforte ses positions. L'usage des mots n'est pas innocent. Il permet presque immédiatement de reconnaître la position de celui qui les prononce.

### Équilibre budgétaire

« On ne dépense pas plus qu'on gagne, même un peu moins si possible, et on n'augmente pas les impôts et les taxes des gens. Ce sont nos deux guides fondamentaux. » Pour le premier ministre Philippe Couillard, la rigueur budgétaire est absolument indispensable. Le défi qu'a le Québec est majeur, mais il doit être gagné pour les générations futures.

Déjà, lors de la présentation de son cadre financier au moment de la campagne électorale 2014, le Parti libéral du Québec avait été clair : « Afin que la classe moyenne puisse à nouveau aspirer à un avenir meilleur, nous devons bâtir une économie forte et créatrice d'emplois, et gérer avec beaucoup plus de rigueur les dépenses gouvernementales. » Dans la foulée, il promettait aussi que « les surplus budgétaires seront alloués à 50 %

aux réductions d'impôt et à 50 % à la réduction du poids de la dette par des versements accrus au Fonds des générations ». Le gouvernement est tout à fait dans cette ligne ces dernières semaines en insistant sur la relance économique.

### Austérité

« M. Couillard parle maintenant de relance. M. Leitaou aussi [...] Nous, on pense qu'on est encore en pleine austérité. » Jacques Létourneau, président de la CSN, n'est pas convaincu par ce revirement sémantique. Selon lui, en supprimant des emplois ou en fermant des services, le gouvernement n'aide aucunement l'activité économique.

« Le gouvernement vient de mettre en place un mécanisme de démantèlement du réseau public de santé qui risque grandement d'en réduire l'accessibilité et d'élargir la privatisation. Il a augmenté les tarifs pour les services de garde à la petite enfance en instaurant le principe d'utilisateur-payeur. Il impose des compressions aux universités, réduit l'aide sociale, affaiblit les régions, coupe l'aide aux devoirs. Et ce ne sont là que quelques exemples de ce qu'il fait subir à la population. »

Le collectif Refusons l'austérité assure que les impacts des coupes budgétaires dans les programmes et les services publics sont concrets, que cette voie n'est pas celle à suivre. Daniel Boyer, président de la CSQ préfère un report raisonnable du déficit zéro. « On doit laisser à la prochaine génération les services que l'on a et que le gouvernement est en train de charcuter à grands coups dans le secteur public », soutient-il.

Entre ceux qui critiquent le démantèlement du modèle québécois et le gouvernement qui assure que seul un retour à l'équilibre budgétaire permettra à ce modèle de perdurer, les sondages semblent indiquer qu'une majorité soutient la rigueur, mais en sera-t-il de même lorsque les effets des mesures annoncées se feront concrètement sentir ?

# Renouvellement des conventions collectives

**Trois ans contre cinq ans, 13,5 % contre 3 %, plus ou moins d'employés: les négociations entre les syndicats et le gouvernement sont bien engagées. Équilibre budgétaire pour les uns, revitalisation de la fonction publique pour les autres, les prochains mois seront chauds.**

Les conventions collectives dans les secteurs public et parapublic arriveront à échéance le 31 mars. Conformément à la loi, les organisations syndicales et le gouvernement ont fait part de leurs intentions en fin d'automne 2014. L'heure est maintenant à des négociations qui paraissent difficiles, car les objectifs des uns et des autres sont très éloignés.

## Demandes syndicales

« Après un vaste processus de consultation auprès de l'ensemble de nos membres où nous avons pu rencontrer des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs des services publics, ceux-ci nous ont donné un mandat de négociation très clair: combler le retard de 8,3 % qu'ils accusent par rapport à la rémunération des autres salariés québécois et améliorer leur qualité de vie au travail et les conditions dans lesquelles ils exercent leur profession », déclarait Francine Lévesque à la fin du mois d'octobre 2014.

La vice-présidente de la CSN présentait, au nom des organisations membres du Front commun qui représentent plus de 400 000 travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic, leurs objectifs dans les négociations à venir. Rattrapages et bonifications salariales, qualité de vie au travail et mesures d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre sont à l'ordre du jour.

Les 4,5 % d'augmentation par année durant trois ans permettront de rattraper le retard et de maintenir une parité salariale avec le privé. Inverser la tendance qui voit des intrusions de plus en plus fréquentes du secteur privé dans les services publics sauvegardera l'expertise nécessaire aux réseaux public et parapublic. « Environ 35 % des gens que nous représentons sont sur des listes de rappel, sans garantie d'emploi, et gagnent 25 000 \$ par année [...] il est temps d'offrir à ces gens la possibilité de faire carrière dans les services publics », faisait remarquer Daniel Boyer, président de la FTQ.

## Offres patronales

Pour le gouvernement, le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État se fait dans un contexte où il s'est engagé à rétablir l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Il a déposé, le 15 décembre dernier, ses propositions par la voix de



Selon le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, les propositions du gouvernement respectent le cadre établi, mais elles respectent surtout la véritable capacité de payer des Québécoises et des Québécois.

son ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux.

Il propose tout d'abord un contrôle de la croissance des dépenses en rappelant que la rémunération représente près de 60 % des dépenses de programme de l'État. La convention collective actuelle prévoit une hausse de 1 % des salaires au 31 mars 2015. Le gouvernement propose ensuite une hausse de 3 % sur les cinq prochaines années. Il veut assurer la pérennité des retraites en

faisant passer l'âge de la retraite sans pénalité de 60 à 62 ans, en augmentant de 5 à 8 ans la période de référence servant à établir la rente de retraite et en augmentant de 4 % à 7,2 % la réduction applicable à une prise de retraite anticipée. Enfin, il veut repenser l'État québécois en réduisant sa taille de manière responsable et en fusionnant certains organismes.

« Les propositions du gouvernement respectent le cadre établi, mais elles respectent surtout la véritable capacité de payer des Québécoises et des Québécois. Il est indéniable que la situation des finances publiques est sérieuse. C'est pourquoi le gouvernement agit avec rigueur et demande à tous, incluant les employés de l'État, de faire leur part. » Martin Coiteux défend ces propositions que le gouvernement juge équitables.

## Place aux négociations

« J'invite les syndicats à ne pas aborder cette ronde de négociations dans un esprit d'affrontement, mais plutôt à y voir l'occasion d'une responsabilisation collective face aux défis des finances publiques. » Le président du Conseil du trésor prône un dialogue dans la modération.

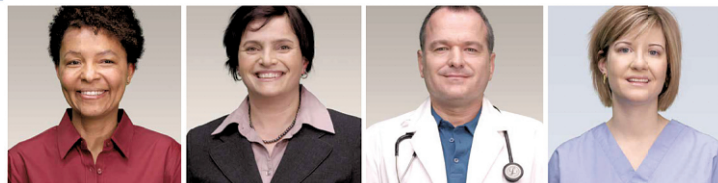
« Les offres du Conseil du trésor mèneraient les salariés du secteur public tout droit à l'appauvrissement [...] Ce sont des offres très méprisantes [...] Une négociation, ça se fait dans le cadre d'un rapport de force », lui répond la vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque. Les prochains mois montreront qui sortira vainqueur du bras de fer qui s'est engagé.

**Les employés de l'État veulent combler le retard de 8,3 % qu'ils accusent par rapport à la rémunération des autres salariés québécois.**

2680609



**L'EXPERTISE INFIRMIÈRE: UNE SOLUTION POUR DES SOINS PLUS ACCESSIBLES**



[oiiq.org](http://oiiq.org)



## AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS L'infirmière, une des clés du succès

La solution à plusieurs des problèmes actuels du réseau de la santé, par exemple la difficulté d'avoir accès à des soins, passe par une utilisation accrue des compétences infirmières. C'est pourquoi l'autorisation de la prescription infirmière dans certaines situations cliniques est l'une des solutions proposées par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ), une solution attendue par la population québécoise et dont elle anticipe les effets positifs collectivement et individuellement. Sur un autre plan, cette solution a aussi l'avantage d'augmenter l'efficacité du réseau de la santé. Les principaux ordres professionnels du domaine de la santé s'accordent d'ailleurs sur la pertinence de cette solution.



### L'infirmière praticienne spécialisée

Ailleurs au pays et dans plusieurs pays comparables au Canada, les lois et politiques de santé permettent aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS) d'utiliser pleinement leurs compétences pour satisfaire les besoins en soins de santé courants de la population. Comme les IPS du Québec sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration des soins à la population grâce à leurs compétences, il est impératif que les 2000 postes prévus pour les IPS dans le réseau public de la santé deviennent réalité. Dans cette perspective, l'OIIQ travaille de concert avec le Collège des médecins, les universités québécoises, le gouvernement du Québec et les directrices de soins infirmiers des établissements de santé afin de favoriser la mise en place des conditions requises pour répondre aux besoins de la population.

### Protéger le public grâce aux infirmières et infirmiers

Améliorer la continuité des soins et réduire les délais d'attente pour certains services grâce à l'utilisation optimale des connaissances et des compétences infirmières a déjà fait ses preuves dans des projets de soins de proximité dans la région de Québec, de Chaudière-Appalaches et de Lanaudière. Ces initiatives professionnelles en soins infirmiers constituent des exemples d'innovation pour les 73 145 membres de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec déterminés à assumer un rôle de premier plan dans l'accès à des soins améliorés pour la population du Québec. La proximité des équipes de soins avec la population doit être l'objectif de tous les intervenants du réseau de la santé.



## DE L'AUSTÉRITÉ À LA RELANCE ÉCONOMIQUE Les projets de réforme en cours

**L'objectif de l'équilibre budgétaire devrait être atteint par le prochain budget, mais le gouvernement ne s'arrêtera pas en chemin. Il veut poursuivre ses réformes. Santé, éducation, organisation de l'État, tous les rouages passeront sous la loupe de l'équilibre budgétaire, mais le gouvernement ne veut plus entendre parler d'austérité, il base toute son action sur la relance économique.**

Les déficits des régimes de retraite des employés municipaux sont revus à la baisse par la Régie des rentes du Québec depuis l'adoption du projet de loi 3, le déficit laissé par l'ancien gouvernement péquiste semble moins élevé que prévu, les discussions autour de la réalité des chiffres ne changent pas la feuille de route du gouvernement de Philippe Couillard. Il va poursuivre selon son plan de *match*.

### Santé

«Je viens d'écrire la première lettre de mon nom. En 2018, les gens verront la signature au complet et ils jugeront.» Gaétan Barrette semblait triompher après l'adoption sous bâillon de son projet de loi 10. Le ministre de la Santé a la confiance de son chef et peut réformer en profondeur le fonctionnement de la santé au Québec.

La loi 10 adoptée, il peut maintenant porter son énergie sur le projet de loi 20, sur la tâche des médecins et la procréation assistée. Puis, le tour de la mise en place du financement à l'activité dans les établissements de santé sera venu.

### Éducation

Le ministère de l'Éducation ne connaît pas les mêmes succès. Le ministre Yves Bolduc s'est souvent pris les pieds dans le tapis, mais des réformes sont engagées. Le nombre des commissions scolaires va diminuer. Même si le gouvernement reste flou sur les scénarios envisagés, il reste ferme sur sa volonté de simplifier les structures.

«On veut s'assurer que les ressources financières qu'on injecte dans le réseau de l'éducation ne vont pas dans les structures, mais bien dans les salles de classe.» Yasmine Abdelfadel, porte-parole du ministre Bolduc, est claire sur l'objectif du projet de loi qui devrait être déposé avant la fin de l'actuelle session parlementaire.

### Équilibre budgétaire

«Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016», le simple énoncé du titre du projet de loi 28 est de nature à susciter les meilleures envies comme les pires craintes. Ce projet de loi omnibus à l'étude actuellement soulèvera bien des débats.

Rémunération du personnel de direction et d'encadrement, énergie, ressources naturelles, évasion fiscale, travail au noir, garderies, services de santé, gouvernance municipale, fonds spéciaux, ce projet touche de multiples sujets. Il propose de modifier 59 lois et huit règlements pour coller aux objectifs fixés par le gouvernement.

### Relance économique

«Nous mettrons la même énergie à faire en sorte que le Québec profite d'une croissance économique vigoureuse.» Carlos Leitão a rappelé qu'il déposera dans quelques semaines

**La loi 10 adoptée, le ministre de la santé, Gaétan Barrette, peut maintenant porter son énergie sur le projet de loi 20, sur la tâche des médecins et la procréation assistée.**

un budget équilibré. Le ministre des Finances prône la rigueur budgétaire au service de la relance économique.

Le gouvernement a annoncé en février qu'il bonifiait le congé fiscal accordé aux grands projets d'investissement. Il espère ainsi qu'au moins 25 projets se réaliseront d'ici la fin de 2017 et que 15 000 emplois seront créés. Un projet de loi pour permettre à la Caisse de dépôt et placement d'investir dans les infrastructures québécoises devrait aussi être présenté assez rapidement.

### Conséquences

De nombreux, trop nombreux diront certains, chantiers sont ouverts. La population attend maintenant les décisions concrètes. Le souci du député de la CAQ, François Bonnardel, qui pense que les contribuables «veulent savoir si leurs impôts, leurs taxes ou leurs tarifs seront augmentés, ils veulent savoir dans quelle poche vous irez piger la prochaine fois», peut s'étendre à l'ensemble des réformes en discussion et aux conséquences qu'elles auront pour chacun.



Des examens **annulés**  
faute de personnel.

Des opérations **reportées**  
parce que des  
lits sont fermés.

Des appareils **brisés**  
qui ne sont pas remplacés.

**Ces situations se produisent tous les jours dans les hôpitaux du Québec et créent des délais dans les traitements aux patients.**

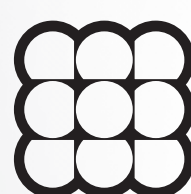
**RIEN** dans les **réformes matraques** du ministre de la Santé ne garantit que les médecins spécialistes pourront travailler plus efficacement.

Dans son **projet de loi n° 20**, le ministre a plutôt décidé de **pénaliser les médecins** pour des situations qu'ils ne contrôlent pas.

Le ministre **pénalise aussi les patients**. Malgré ce qu'il affirme, **RIEN** dans ses réformes ne garantit un meilleur accès aux soins de santé.

**M. Barrette, vous devez d'abord régler ce qui ne fonctionne pas.**

**À vouloir tout réécrire, vous effacez l'essentiel.**



FÉDÉRATION  
DES MÉDECINS  
SPÉCIALISTES  
DU QUÉBEC

# Ça suffit, laissez-nous soigner !

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ se bat quotidiennement pour améliorer les conditions d'exercice dans le milieu de la santé afin que la population puisse bénéficier des meilleurs soins possible. La loi 10, les prochains projets du ministre Barrette et plus largement l'austérité du gouvernement Couillard mettent en péril tout l'édifice des services de santé.

Chapeautant près de 65 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes, regroupées dans 60 syndicats, à l'œuvre dans 152 établissements de santé, la FIQ travaille pour que ses membres puissent exercer leur profession correctement et prodiguer des soins de qualité dans un cadre sécuritaire.

## Bâillon !

« C'est un jour triste pour notre système de santé et pour la démocratie québécoise. D'abord, parce que notre réseau de la santé se voit imposer une réforme de structure qui l'ébranlera encore davantage. » Régine Laurent, présidente de la FIQ, a réagi fortement à l'adoption sous le bâillon de la loi 10 le 6 février dernier.

Le gouvernement libéral a imposé un déni démocratique pour faire passer son projet sans négociation, sans discernement. La partisanerie aveugle a prévalu sur le sens de l'État. Cette démarche cavalière n'améliorera en rien l'accès à des soins de santé sécuritaires et de qualité pour la population québécoise.

## Des rendez-vous manqués !

Les surcharges de travail et les ratios soignantes/patient(e)s insensés minent les professionnelles en soins. La diminution de la charge de travail, la diminution de la précarité d'emploi, la bonification des conditions de travail, notamment dans une perspective d'attraction-rétention, et la reconnaissance et la valorisation de la formation sont les quatre thèmes des revendications sectorielles de la FIQ.

« Les offres patronales en réponse aux demandes de la Fédération seront classées dans la rubrique des rendez-vous manqués. Le gouvernement nous dit depuis des lustres qu'il connaît les problèmes, mais il n'apporte aucune solution pour améliorer les conditions de travail intenable des professionnelles en soins. » Régine Laurent reconnaît la déception des professionnelles en soins, mais la FIQ ne baisse pas les bras. Elle lutte pour de véritables négociations. La population québécoise n'a que faire des

**« Encore nous serrer la ceinture. Encore des menaces de coupures. Je suis déjà fendu en quatre, qu'est-ce que tu veux que je fasse ? »**



La présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Régine Laurent, lutte pour de véritables négociations.

grands slogans et des politiques à l'emporte-pièce. Elle mérite des soins sécuritaires et de qualité.

## On me prend pour une machine !

*J'en perds le fil de ma routine. Je sens qu'on me prend pour une machine. Heille! Je deale avec le doute, le deuil, la vie des gens...*

Les paroles de la chanson *Je suis là au front* de Vincent Vallières touchent juste. Elles illustrent les sentiments non seulement du personnel infirmier et cardiorespiratoire, mais aussi de l'ensemble de la fonction publique. L'austérité qui est l'obsession du gouvernement Couillard est un désastre pour tous les groupes sociaux du Québec. Les libéraux ont fait le choix idéologique

de ne pas lutter efficacement contre l'évasion fiscale, de ne pas augmenter le taux d'imposition des entreprises, de ne pas mieux contrôler le coût des médicaments. Il ne veut pas aller chercher l'argent là où il est. Pourquoi?

Il préfère désécuriser la population. Aide sociale, aide à l'emploi, électricité, éducation, services de garde, santé, environnement,

logement, culture, transport, tous les secteurs sont touchés par des politiques déraisonnables. *L'austérité a échoué*, la lettre publiée le 30 septembre dernier dans La Presse par le prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, ne semble pas avoir atteint notre gouvernement irresponsable.

*Encore nous serrer la ceinture. Encore des menaces de coupures. Je suis déjà fendu en quatre, qu'est-ce que tu veux que je fasse ?*

Les paroles pleines de compassion, l'air et la musique de l'auteur-compositeur-interprète Vincent Vallières constituent un cri de ralliement et d'espoir pour ceux et celles qui combattent l'austérité libérale et le démantèlement des services publics.

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ n'abandonnera ni ses membres ni la population québécoise, elle lutte avec toute son énergie pour l'amélioration des soins de santé.

Ça suffit, laissez-nous soigner !

Le cri du cœur des professionnelles en soins doit être entendu.

[www.fiqsante.qc.ca](http://www.fiqsante.qc.ca)

# Ça suffit.

## LAISSEZ-NOUS SOIGNER.

À la FIQ, nous voulons prodiguer des soins sécuritaires et de qualité. C'est notre lutte et votre droit. Appuyez-nous.



FÉDÉRATION  
INTERPROFESSIONNELLE  
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



## AUSTÉRITÉ EN ÉDUCATION

# Les compressions ont un visage

Les mesures d'austérité mises en place par le gouvernement Couillard depuis son arrivée au pouvoir mettent en péril le Québec de demain, notamment en s'attaquant de front à notre système d'éducation publique, estime la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

Secoués et choqués par l'offre patronale qui leur a été présentée en décembre pour le renouvellement de leur convention collective nationale, les enseignantes et enseignants du Québec décrivent l'attitude du gouvernement qui tente de réaliser des économies sur le dos des élèves du Québec. La présidente de la FSE, Josée Scalabrini, déplore cette vision strictement comptable de notre système d'éducation publique.

« On a l'impression que le gouvernement actuel voit l'éducation comme un poste budgétaire dans lequel il peut couper sans conséquence pour équilibrer son budget. Ce n'est pas le cas. L'école est un milieu de vie humain, et les profs et leurs élèves doivent vivre au quotidien avec les effets de ces coupes », explique-t-elle.

### Le visage des compressions

Pour la présidente de la FSE, le système d'éducation ne se limite pas à des colonnes de chiffres. « Chaque compression, aussi minime soit-elle, a un visage », lance Josée Scalabrini. « Ce visage, c'est peut-être celui de votre enfant, de votre neveu ou nièce qui a des difficultés d'apprentissage, ou d'un adulte qui a choisi de retourner sur les bancs d'école pour reprendre sa vie en main. Quand on coupe en éducation, on diminue les services que l'on peut offrir à ces gens. Et ça, ça nous appauvrit, tous », ajoute-t-elle.

« Concrètement, si l'on coupe dans les services professionnels, ça veut dire que des élèves vulnérables, qui recevaient de l'aide d'un psychologue ou d'un orthophoniste, n'y auront plus accès, ou y auront accès moins fréquemment. Quand on coupe dans l'aide aux devoirs, on empêche des élèves qui ont parfois une situation familiale difficile de recevoir une aide précieuse, qui peut faire une énorme différence dans leur parcours scolaire », illustre M<sup>me</sup> Scalabrini.

### La relation maître-élève, un élément déterminant

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, déclarait récemment, lors d'un point de presse, que la relation professeur-élève sera au cœur du plan d'action pour la réussite scolaire qu'il présentera au cours des prochains mois. Pourtant, quelques semaines plus tôt, on apprenait que le gouvernement souhaite augmenter significativement le nombre d'élèves par groupe dans les écoles québécoises.



La présidente de la FSE, Josée Scalabrini, déplore la vision strictement comptable de notre système d'éducation publique.

« La qualité de la relation enseignant-élève passe inévitablement par une diminution du nombre d'élèves par classe. Prétendre le contraire n'a aucun sens. Ce que les enseignantes et enseignants réclament depuis des années, c'est d'avoir plus de temps à consacrer à chacun d'eux, particulièrement dans le contexte actuel où les élèves en difficulté sont intégrés à la classe régulière. Loin d'avoir entendu ce cri du cœur, le gouvernement propose exactement le contraire. Une hausse des ratios maître-élèves constituerait un retour en arrière de plus de quinze ans dans les conditions de travail du personnel enseignant », déplore la présidente de la FSE.

### Faire de l'éducation une véritable priorité

Pour construire le Québec de demain sur des bases solides, il faut faire de l'éducation une véritable priorité.

« Prioriser l'éducation, c'est investir pour donner aux enseignantes et enseignants les conditions d'enseignement et le soutien dont ils ont besoin pour passer du temps de qualité avec chacun de leurs élèves », lance Josée Scalabrini.

**« Ce que les enseignant(e)s réclament depuis des années, c'est d'avoir plus de temps à consacrer à chaque élève, particulièrement dans le contexte actuel où les élèves en difficulté sont intégrés à la classe régulière. »**

Selon la FSE, il est aussi essentiel de revaloriser le travail de celles et ceux qui travaillent au quotidien dans les classes du Québec.

« Nos décideurs doivent reconnaître l'expertise du personnel enseignant et respecter son

autonomie professionnelle. Avant de tout changer dans notre système d'éducation une nouvelle fois, les enseignantes et enseignants doivent être consultés et écoutés. Revaloriser les professeurs, c'est revaloriser l'ensemble de notre système scolaire », conclut la présidente de la FSE.

3680522

# J'ENSEIGNE, JE PRÉPARE L'AVENIR



Le Québec de demain,  
je le construis aujourd'hui,  
dans ma classe.

L'austérité en éducation,  
c'est NON!

fse.qc.net | facebook.com/fsecsq

**FSE**  
Fédération  
des syndicats  
de l'enseignement  
(CSQ)



# L'école a besoin de l'expertise des enseignants

**Plus personne ne peut le nier: l'école publique d'aujourd'hui subit des attaques tant de l'extérieur que de l'intérieur. Après la réforme pédagogique, c'est maintenant l'austérité imposée par le gouvernement qui met à mal cette institution. Fidèle gardienne de l'école publique, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) veut se servir de ce constat pour ouvrir de nouvelles perspectives et façonner son avenir.**

Pour ses 32 000 membres, il est clair que l'école publique mérite mieux que les compressions imposées par le gouvernement. Elle ne peut être l'antichambre du marché du travail, on doit y développer sa Culture générale avec un grand C, et les enseignantes et enseignants doivent être reconnus comme les premiers experts de la transmission de ces connaissances. Or, ce n'est pas en attaquant leurs conditions de travail qu'on prendra la bonne direction.

### Austérité idéologique

« Le gouvernement actuel profite du prétexte de l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour transformer l'État québécois », critique l'économiste Simon Tremblay-Pepin. Il soutient que le gouvernement actuel veut rapprocher le fonctionnement de l'État de celui des entreprises en modifiant ses structures selon la logique des marchés.

« En diminuant les budgets des commissions scolaires, en coupant dans l'aide aux devoirs, dans l'aide alimentaire, en augmentant

le nombre d'élèves par classe, on s'attaque aussi aux conditions de travail des enseignants », souligne-t-il. Le chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) craint aussi que les actions et les propositions gouvernementales entraîneront de graves conséquences sur les enseignants et les élèves, mais aussi sur les générations futures d'élèves.

Le Québec connaît aujourd'hui un fort endettement des ménages et les mesures prévues ne feront que détériorer la situation. Selon M. Tremblay-Pepin, il ne s'agit pas de la bonne voie à suivre, puisque d'autres solutions plus progressistes existent. « Le gouvernement pourrait augmenter ses revenus et réduire ses dépenses d'autres façons. Par exemple, le prix des médicaments et le salaire des médecins devraient le préoccuper de même que les règles fiscales qui s'appliquent aux entreprises et aux plus fortunés », pointe-t-il.

**« Les enseignants ont besoin d'un espace pour travailler, mais cet espace est aujourd'hui encombré par de trop nombreux acteurs. »**

d'autres, comme le chercheur en éducation à l'UQAM, Gérald Boutin, estiment que le temps est venu de refonder l'éducation sur des bases plus solides que la simple approche par compétences; des bases qui prônent la transmission du savoir et de la culture.

« Devant les ratés de cette réforme, les enseignants sont déchirés. Ils ne savent pas trop comment se positionner. Ils auraient besoin d'une mise au point claire et articulée », souligne-t-il. Malheureusement, selon M. Boutin, « le ministre ne semble pas



L'économiste Simon Tremblay-Pepin

intéressé à apporter les correctifs qui s'imposent et à écouter les propositions du personnel enseignant », ce que décrit aussi la FAE.

### L'école de demain

« Il faut prendre acte des difficultés que connaît l'école publique et profiter de ce constat pour ouvrir de nouvelles perspectives », est convaincu le président de la FAE, Sylvain Mallette. « Le moment est venu de se reposer la question de la mission de l'école publique. Les attaques d'aujourd'hui doivent servir à préparer l'école de demain », plaide-t-il.

La première étape : donner plus d'autonomie professionnelle à celles et ceux qui travaillent quotidiennement auprès des élèves. « Les enseignants ne sont pas de simples exécutants, ils sont en première ligne, et l'on doit reconnaître leur expertise. Ils ont besoin d'un espace pour travailler, mais cet espace est aujourd'hui encombré par de trop nombreux acteurs, dénonce-t-il. On doit revenir aux consensus obtenus lors des états généraux d'il y a 15 ans: le rehaussement des contenus, la rigueur et la recherche de l'excellence sont les priorités. » Face à l'ampleur du défi, le président de la FAE sait que l'école de demain ne se construira pas seule. Elle nécessite une réflexion collective. « Nous avons maintenant besoin d'un geste politique sans équivoque. Il est nécessaire de prendre un temps d'arrêt, un temps de réflexion collective pour convenir de ce que nous voulons faire de l'école publique. Il faut cesser d'imposer des solutions à l'emporte-pièce. Se doter d'une vision à court, moyen et long terme est fondamental », conclut M. Mallette.



3680618

[lafae.qc.ca](http://lafae.qc.ca)

Créer l'école de demain, c'est d'abord s'appuyer sur l'expertise des enseignantes et enseignants.

C'est dans les classes que se dessine l'avenir du Québec.

NOUS **CRÉONS** L'AVENIR

FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT

## LE QUÉBEC DE DEMAIN

# Ça ne passe pas par l'appauvrissement des travailleurs et la réduction des coûts de main-d'œuvre!

**Visiblement, le gouvernement du Québec et le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, avec son injuste loi sur les régimes de retraite municipaux (projet de loi 3), n'ont rien ménagé pour sabrer, carrément, dans les acquis salariaux des pompiers et des autres travailleurs municipaux, pour prétendument assurer la pérennité des régimes de retraite du monde municipal. Manifestement, tous les prétextes étaient bons pour le Ministre et le gouvernement québécois pour faire passer la pilule amère qu'ils ont administrée à nos régimes de retraite, pourtant en relative bonne santé.**

On aura tout entendu! Pour démoniser les travailleurs syndiqués, on attise la hargne de ceux qui, malheureusement, ne bénéficient pas de régimes de retraite aussi essentiels que légitimes. Pire encore, on fait appel à des chiffres gonflés qui n'ont aucune mesure avec la réalité en clamant que les déficits des régimes de retraite frôlent les 3,9 milliards de dollars (3,9 G\$) alors qu'en réalité, en décembre 2013, ils étaient d'environ 2,6 milliards de dollars (2,6 G\$). On a noirci le portrait allègrement.

### Les masques sont tombés

Heureusement que la Régie des rentes du Québec, soulignant des chiffres gonflés, a invalidé net les prétentions de ce gouver-

nement qui a échappé 1,3 milliard de dollars (1,3 G\$) en cours de route. Un détail direz-vous? En date de décembre 2014, le déficit pourrait même être inférieur et se situer aux environs de 1,7 milliard de dollars (1,7 G\$), sous réserve d'études actuarielles plus poussées. Les meilleurs experts le disent. Plusieurs croient, par ailleurs, que la stratégie du ministre Moreau consiste à surdramatiser une situation actuarielle normale pour justifier de telles basses œuvres dans les rentes de retraite des pompiers et des employés municipaux. C'est inqualifiable.

### Absence de nuances, demi-vérités, faussetés et mensonges?

Ce que le gouvernement du Québec ne dit cependant pas, c'est que cette loi ne vise qu'à permettre aux employeurs, aux villes et aux municipalités de venir couper dans la masse salariale des travailleurs, réalité qui doit faire place, de l'avis de tous, au concept de rémunération globale. Autrement dit, on vient piger sans vergogne dans le patrimoine des travailleurs, au nom d'une prétendue justice distributive.

Des conditions salariales et des avantages sociaux, ça se négocie dans une société organisée régie par des lois du travail. C'est ce que les pompiers ont fait de tous temps. Nos conditions actuelles: c'est le résultat de ce qu'on appelle communément *le give and take*. On a laissé des choses sur la table au fil des ans au profit de conditions futures. C'est tout à fait normal dans un métier à risques multiples qui fait que la vie ne tient souvent qu'à un fil. Tout se paie quand on parle de services.

Un plombier, ça vaut cher! Un professeur d'université, ça vaut beaucoup! Un médecin, ça vaut cher aussi! Un joueur de



Ronald Martin – président, Association des Pompiers de Montréal et du Regroupement des Associations de Pompiers du Québec

hockey-vedette ça vaut très cher! Tout le monde trouve ça normal! Un pompier, ça vaut cher également. Personne chez les pompiers ne réclame le salaire d'un P. K. Subban, par exemple. Un régime de retraite normal et non-amputé, c'est le prix que la société a accepté de payer pour avoir des pompiers professionnels, pour protéger des vies, des biens et l'intégrité du patrimoine bâti.

**Pour démoniser les travailleurs syndiqués, on attise la hargne de ceux qui, malheureusement, ne bénéficient pas de régimes de retraite aussi essentiels que légitimes.**

Faut-il absolument déshabiller Jean pour habiller Paul? C'est ce que fait cette loi inique, injuste et malicieuse. Les pompiers du Québec continuent le combat, pour l'ensemble des travailleurs autant que pour eux-mêmes.



3683010



## PROFESSIONNELS ET TOUJOURS PASSIONNÉS



C'est déjà pas facile d'être pompier professionnel à une époque, surtout, où sous des prétextes fallacieux basés sur des données artificiellement gonflées, les élus ont fait main basse sur les acquis du passé, négociés de bonne foi, en sabrant dans nos régimes de retraite bâtis pourtant en cédant du salaire au bénéfice de meilleures rentes de retraite adaptées. C'est doublement pas facile d'être pompier et de risquer sa vie régulièrement dans ces conditions-là. Mais les pompiers ne battent jamais en retraite pour autant! Surtout quand il en va de la vie de citoyens, des hommes, des femmes et des enfants dont la sécurité nous tient à cœur, à longueur d'année. **HEUREUSEMENT QUE DES CENTAINES DE VICTIMES LE SAVENT ET LE RECONNAISSENT!**

**LA VIE :  
CE N'EST JAMAIS  
NÉGOCIABLE!**

## Témoignages

*Il faudrait remonter  
au temps des chevaliers  
pour trouver des hommes  
aussi valeureux que les  
pompiers de la  
Caserne 19!*

*Merci d'avoir été à la  
fois si héroïques dans  
le feu de l'action  
et si débiles pour la  
préservation de mes biens.*

*J'ai entendu la rapidité  
et l'efficacité de votre  
intervention vantée  
bien au-delà de la rue  
Montgomery...*  
Sincèrement,  
Anne Marie

*Le 29 novembre, vous avez  
sauvé notre maison mais  
aussi notre tatts shop et  
nos jobs: notre édifice est  
collé sur celui qui a brûlé sur  
Montgomery*

*Merci mille fois pour  
votre vitesse, votre  
professionnalisme et votre efficacité  
Et solidarité pour vos négos!*  
Claude Giguère Marie-Christine  
Gauthier

**LES  
POMPIERS  
SERONT  
TOUJOURS LÀ  
POUR VOUS!**

# Austérité : ce n'est pas le Québec que l'on veut !

Un vent de panique, créé de toute pièce par le gouvernement libéral, souffle sur le Québec. Habilement rebaptisée « rigueur budgétaire » par Philippe Couillard et ses acolytes, l'austérité économique semble être leur vision pour le Québec de demain. Adopté à toute vapeur sans consultation des milieux concernés et devant une Assemblée nationale bâillonnée, ce bulldozer de restructurations se précipite sans raison sur nos services publics et nos programmes sociaux. L'objectif déclaré du gouvernement : réduire les dépenses publiques pour relancer l'économie... Étrange idée ! L'austérité ne crée pas de l'emploi ou de la richesse : elle génère de l'insécurité et de la pauvreté.

Même le Fonds monétaire international (FMI) affirme que les mesures d'austérité imposées dans de nombreux pays nuisent à l'économie et à la croissance, en plus d'augmenter les inégalités socioéconomiques. Alors, pourquoi suivre cette route qui nous condamne à plus de pauvreté et à moins de services ? Pourquoi faire confiance aux calculs du gouvernement Couillard qui, pour faire accepter son projet de loi sur les régimes de retraite des employés municipaux, a gonflé les déficits, tout en dénonçant les chiffres – pourtant exacts – des syndicats ?

Pour le gouvernement en place, le calcul est simple : le déficit zéro doit être atteint, point à la ligne, et les sacrifices à faire sont donc justifiés. Ainsi, les plus pauvres s'appauvriront et les plus vulnérables de notre société – majoritairement des femmes – se retrouveront encore plus démunis une fois l'équilibre budgétaire atteint. Où sont la relance économique et la justice là-dedans ?



Le SCFP représente 19 500 membres dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec

### Un portrait : Valérie, préposée aux bénéficiaires

Parlez-en à Valérie O., une préposée aux bénéficiaires qui travaille dans un centre hospitalier de la Montérégie. Avec son salaire de 20 \$ l'heure, elle doit couvrir toutes les dépenses de sa jeune famille monoparentale – trois enfants de 12, 9 et 7 ans. Les hausses de tarifs des dernières années (Hydro-Québec, service de garde, transport en commun, biens à la consommation) ne suivent pas la maigre hausse de ses revenus... et voilà que le gouvernement Couillard propose d'imposer un gel de salaires pour les travailleurs de la santé !

Est-ce que l'atteinte du déficit zéro vaut de pousser des milliers de personnes comme Valérie vers la pauvreté ? Qui gagne vraiment à imposer de telles restructurations ?

### Notre solution : la solidarité au lieu de l'austérité

Au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), nous dénonçons l'approche antidémocratique et dévastatrice du gouvernement. Pour corriger le tir de l'austérité, le FMI suggère d'abord aux gouvernements de réinvestir dans les programmes sociaux : la prospérité s'acquiert par la création d'emplois et par des investissements massifs dans l'éducation, la santé, les nouvelles technologies et les infrastructures.

Ensuite, le FMI propose aux États de trouver de nouvelles sources de revenus, car il y a deux colonnes dans tout budget : s'il est vrai qu'il faut assainir le volet des dépenses, il faut aussi s'attarder aux revenus et trouver comment les faire croître. Par exemple, de repenser la fiscalité des grandes entreprises, des investisseurs étrangers, des individus fortunés ainsi que des secteurs bancaire et financier serait un excellent début.

D'autres solutions envisageables pour le Québec ? Suspendre les versements au Fonds des générations, taxer certains biens de luxe, abolir le crédit d'impôt pour dividendes, rejeter toute hausse de tarification ou encore maintenir les crédits d'impôt pour les fonds de travailleurs.

Bref, le rôle d'un syndicat comme le SCFP est non seulement de défendre les intérêts de ses membres mais aussi de défendre les intérêts de l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous sommes fiers de participer au collectif Refusons l'austérité et à ses activités.

Ensemble, réclamons la fin des politiques d'austérité et la venue d'un Québec qui nous ressemble : plus juste, accessible et équitable !



Le SCFP, défenseur d'une retraite digne pour tous



Lucie Levasseur, présidente du SCFP-Québec, en marche contre l'austérité

# Un DÉFICIT ZÉRO

# qui amène ZÉRO BÉNÉFICE ?

# NON MERCI!